

Dossier de presse

**Budget supplémentaire 2014 :
Qualité de vie, tourisme et aménagement du territoire au cœur des actions
du Conseil général**

- ▶ **Plan Internet haut-débit : vers un renforcement du schéma initial (SDTAN)**

- ▶ **Un plan départemental pour développer le canoë-kayak dans l'Aube**

- ▶ **Vélovoie du canal de la Haute-Seine et pont-canal : prochain début des travaux**

- ▶ **Résidence d'Orient et Halle sportive et culturelle de Mesnil-Saint-Père : la gestion reprise en régie sous l'égide du Centre sportif de l'Aube**

Contact presse :

Erika Marques 03 25 42 50 81 erika.marques@cg10.fr
Pascale Morand 03 25 42 50 26 / 06 07 39 70 96 pascale.morand@cg10.fr

Le budget supplémentaire 2014 a une portée financière limitée (ajustements de dépenses inférieurs à 32 M€).

Le Conseil général doit toutefois tenir compte **d'une nouvelle hausse des dépenses médico-sociales** :

- **+ 3 M€ pour le RSA suite aux hausses successives du montant de l'allocation et à une augmentation du nombre d'allocataires (+ 400 personnes)**. Les dépenses de RSA devraient donc s'élever à 46 M€ en 2014.
- **+ 2 M€ pour les frais de séjour et d'hébergement** (personnes âgées, enfants, personnes handicapées), en raison notamment de l'impact financier des 150 nouvelles places ouvertes fin 2013/début 2014 pour les personnes en situation de handicap.

Qualité de vie, tourisme et attractivité du territoire

Plan Internet haut-débit : vers un renforcement du schéma initial (SDTAN)

Le Conseil général envisage de renforcer le Schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN) qu'il a voté en 2013.

Ce nouveau projet ambitieux s'élèverait à **39 millions d'euros** (contre 17 millions d'euros pour le plan précédent). **Il permettrait de :**

- **mobiliser davantage de subventions**, en entrant dans les critères d'éligibilité des subventions FSN (Fond de soutien numérique) et du FEDER (fonds européens),
- **relier davantage de foyers aubois à l'Internet haut-débit**.

Le nouveau SDTAN s'appuierait sur **les principes d'évolution** suivants :

- le raccordement de 14 NRA à la fibre optique,
- l'équipement de 23 sous-répartiteurs supplémentaires, s'ajoutant aux 56 prévus initialement (soit 2 647 lignes en plus des 10 745 lignes initialement prévues),
- le déploiement du FTTH (Fiber to the home) pour les communes de Romilly-sur-Seine, Nogent-sur-Seine et Villenauxe-la-Grande (soit un total de 11 376 prises FTTH),
- l'équipement fibre optique des nouveaux lotissements sur le département (hors Grand Troyes),
- la desserte FTTH de 7 maisons médicales situées sur le département.

Avant de voter ces évolutions, l'assemblée départementale souhaite toutefois s'assurer des financements. Elle attendra pour cela la réponse des financeurs prévus :

- Etat (FSN) : 12,34 millions d'euros,
- Conseil général de l'Aube : 8,16 millions d'euros,
- Europe (Feder) : 7,74 millions d'euros,
- Région Champagne-Ardenne : 7,74 millions d'euros.

Calendrier prévisionnel :

- dès 2014 : aides à l'équipement satellite (plan initial),
- 2014/2015 : montée en débit sur 53 sous-répartiteurs (plan initial),
- 2016/2018 : raccordement de 14 NRA et équipement de 26 sous-répartiteurs,
- 2017/2019 : desserte FTTH sur les maisons médicales du département,
- 2019 : desserte FTTH sur les communes de Romilly-sur-Seine, Nogent-sur-Seine et Villenauxe-la-Grande.

Pour rappel, le Conseil général a adopté le plan Internet 2014-2015 en 2013 afin de permettre à tous les Aubeois d'accéder à l'Internet haut-débit.

NRA (nœud de raccordement) : ou répartiteur, commutateur local, central téléphonique. Local technique sécurisé au sein duquel sont raccordées toutes les lignes téléphoniques des abonnés.

FTTH (Fiber To the Home) : Il s'agit d'apporter de la fibre optique jusque chez l'abonné, afin d'offrir un débit très supérieur à celui fourni par la liaison cuivre.

Un plan départemental pour développer le canoë-kayak dans l'Aube

Le Conseil général adopte son plan départemental de canoë-kayak, qui comprend un dispositif d'aides en faveur du développement de la pratique de ce sport.

Le plan départemental de canoë-kayak doit répondre à **différents objectifs** :

- rendre l'activité de loisir du canoë-kayak accessible à tous,
- accompagner le développement maîtrisé du canoë sur le plan touristique et sportif,
- contribuer à la mise en valeur des rivières et des plans d'eau,
- favoriser le développement touristique et économique des territoires locaux.

Afin d'élaborer le plan, différentes actions ont été menées, tels qu'un état des lieux des parcours et infrastructures existantes, l'identification des parcours à aménager en priorité...

Les partenaires locaux ont été associés à la démarche : les communes et leurs groupements, la Fédération de l'Aube pour la pêche et la protection du milieu aquatique, les clubs de canoë, les offices de tourisme et les propriétaires d'ouvrages.

Le Conseil général est le coordonateur de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan.

Le plan comporte **un nouveau dispositif d'aides** à destination des collectivités (communes et leurs groupements) et des propriétaires de barrages et d'ouvrages pour :

- l'aménagement des chemins de contournement,
- l'aménagement de passes à canoë-kayak,
- l'aménagement des berges pour l'accessibilité des canoë-kayak,
- la signalisation terrestre et sur les cours d'eau.

Le département de l'Aube possède un patrimoine nautique riche et dispose d'atouts parfaitement répartis sur son territoire, propices à la pratique du canoë-kayak. **Les parcours mis en place dans le cadre du plan départemental de canoë-kayak permettront de valoriser le département.**

Les parcours de canoë-kayak concernés par le plan

Les parcours pouvant bénéficier d'aides dans le cadre du plan ont été identifiés selon leur intérêt touristique, leur accessibilité, leur sécurité et le type d'aménagements à réaliser.

> La Seine : 134 km

Parcours 1 : Mussy-sur-Seine – Villemoyenne (46 km)

Mussy-sur-Seine – Gyé-sur-Seine

Neuville-sur-Seine – Bar-sur-Seine

Bourguignons – Villemoyenne

Parcours 2 : Région de Troyes – 25 km

Buchères – Barberey-Saint-Sulpice

Buchères – Pont-Sainte-Marie

Parcours 3 : Barberey-Saint-Sulpice – Méry-sur-Seine (34 km)

Barberey-Saint-Sulpice – Payns

Savières – Méry-sur-Seine

Parcours 4 : Romilly-sur-Seine – Nogent-sur-Seine (29 km)

> Le canal de la Haute-seine : 23 km

> L'Aube : 113 km

Parcours 5 : Lonchamp-sur-Aujon – Bar-sur-Aube (20 km)

Parcours 6 : Jaucourt – Arcis-sur-Aube (93 km)

Jaucourt – Précý-Saint-Martin

Lesmont – Arcis-sur-Aube

Vélovoie du canal de la Haute-Seine et pont-canal : prochain début des travaux

Le Conseil général va bientôt débiter les travaux de prolongation de la voie verte du canal de la Haute-Seine sur la commune de Barberey-Saint-Sulpice. Le nouveau tronçon de 1,3 km reliera l'extrémité sud de la voie verte au futur réseau communautaire du Grand Troyes.

Cette nouvelle section franchira la Seine par le **pont-canal de Barberey-Saint-Sulpice**. A cette occasion, l'ouvrage en fonte, inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, sera restauré par le Conseil général. Une passerelle métallique sera installée sur le pont afin d'assurer le passage des usagers. Une étude a permis de constater la présence généralisée de joints amiantés au niveau de la structure du pont. Un chantier inhabituel va être mis en place afin de procéder au désamiantage.

La nouvelle section de la voie verte du canal de la Haute-Seine devrait être livrée **en mars 2015**.

Pour rappel, le Conseil général a mis en service en 2003 la vélovoie des lacs (42 km entre Saint-Julien-les-Villas et Dienville), ainsi que la voie verte du canal de la Haute-Seine (26 km entre Barberey-Saint-Sulpice et Saint-Oulph) en juin 2010.

Avec ce nouveau tronçon destiné à se raccorder au réseau communautaire du Grand Troyes, puis, à terme, à relier la vélovoie des lacs à la voie verte du canal de la Haute-Seine, **le Conseil général affirme sa volonté de développer le tourisme et les loisirs dans l'Aube.**

Coût des travaux : 1,8 millions d'euros (dont 200 000 euros pour le désamiantage du pont-canal de Barberey-Saint-sulpice).

Participations attendues du Grand Troyes, de la région Champagne-Ardenne et de l'Europe (Feder).

Résidence d'Orient et Halle sportive et culturelle de Mesnil-Saint-Père : la gestion reprise en régie sous l'égide du Centre sportif de l'Aube

A compter du 1^{er} janvier 2015, la gestion de la résidence du lac d'Orient (centre d'hébergement et de restauration) et de la Halle sportive et culturelle de la Maison des lacs de Mesnil-Saint-Père sera assurée par le Centre sportif de l'Aube. Le Conseil général a en effet décidé de la reprendre en régie.

La future gestion sera menée dans **un esprit de mutualisation des moyens et des compétences de la collectivité**, l'objectif étant de générer des économies sensibles, tout en tirant le meilleur parti de ces équipements, complémentaires du Centre sportif de l'Aube. Un poste d'adjoint au responsable du Centre sportif de l'Aube sera créé à cet effet.

La résidence du lac d'Orient et la Halle sportive et culturelle étaient gérées depuis 2008 en délégation de service public.

Les 2 équipements bientôt intégrés au Centre sportif de l'Aube

La Halle sportive et culturelle

Achevée en 2007, d'une superficie de 1 493 m², la halle permet l'accueil de manifestations et de groupes en lien avec toutes les activités nautiques et de pleine nature et avec les disciplines accueillies au Centre sportif de l'Aube. Transformable en gymnase de type 44 x 24 m, elle est équipée de vestiaires et d'une scène de 100 m². Des travaux de rénovation ont été menés récemment afin d'améliorer l'acoustique.

La résidence du lac d'Orient (pôle hébergement-restauration)

Ouvert en 2008, ce pôle est exclusivement dédié à l'accueil de groupes (scolaires, adolescents, comités d'entreprise).

La résidence du lac d'Orient comprend :

- 30 chambres de 2 ou 3 lits (capacité : 69 lits),
- une cuisine équipée,
- une salle à manger avec self service pour 150 couverts,
- deux salons pour les résidents,
- une salle de détente.

Peau neuve pour l'éclairage public de Port-Dienville

Le syndicat départemental d'énergie de l'Aube (SDEA) va procéder au remplacement de tous les mâts et luminaires de Port-Dienville, l'éclairage public ayant subi l'usure du temps.

L'efficacité du nouvel équipement a été **optimisée** :

- éclairage plus efficace
- réduction sensible de la consommation électrique permettant de réaliser des économies (de 1 500 à 2 500 € par an).

Les 148 nouveaux mâts devraient être posés d'ici fin mai.

La contribution du Conseil général s'élève à 230 000 €, pour un coût total des travaux de 460 000 €.

Transports scolaires : tarifs stables et aides nouvelles pour le transport des élèves handicapés

Le Conseil général a décidé de mettre en place une nouvelle aide applicable dès la rentrée 2014 à l'attention des élèves handicapés. Désormais, lorsqu'ils emprunteront les transports en commun, le Conseil général prendra totalement en charge les frais de transports, ainsi que ceux de leurs accompagnants.

Le Conseil général devrait également **augmenter l'indemnité destinée au transport d'enfants handicapés par leur famille.**

Cette aide sera portée à 0,42 €/km pour la rentrée (contre 0,29 €/km en 2013/2014), le but étant de mieux accompagner les familles qui choisissent cette formule.

D'autre part, le Conseil général a décidé de **maintenir au même niveau que les années passées les tarifs pour l'obtention de la carte de transport scolaire.** Et cela, malgré la hausse du coût des transports scolaires en 2014 (17,5 M€ en 2014 contre 16 M€ en 2013 soit une hausse d'1,5M€).

Rappelons que cette augmentation s'explique par :

- l'augmentation de la TVA,
- le tarif plus élevé du carburant,
- la mise en place de trajets supplémentaires le mercredi matin (réforme des rythmes scolaires).

Par ailleurs, l'organisation des transports pour la semaine de 4 jours et demi est prête pour la rentrée de septembre 2014. Le Département a prévu de mettre en place des transports le mercredi matin.

Economie

Artisanat : soutien à la Chambre de métiers

En 2014, le Conseil général attribuera à la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Aube une subvention de 100 000 euros. Cette subvention permettra à la Chambre de métiers de mener à bien son programme d'actions.

Chaque année, le Conseil général soutient l'action conduite par la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Aube, contribuant ainsi à apporter une réponse pertinente aux attentes de l'artisanat.

Quelques exemples d'actions menées par la Chambre de métiers en 2013 afin de valoriser l'artisanat auprès de différents publics (jeunes, femmes...) :

- « Bravo les artisans »,
- « Festival des métiers »,
- « Centre d'aide à la décision »...

Le saviez-vous ?

L'artisanat aubois compte 5 523 entreprises dans plus de 250 métiers différents, soit 9 286 salariés. Implanté de façon homogène sur l'ensemble du territoire, à raison de 45 % en milieu rural et 55 % en milieu urbain, il couvre un nombre de métiers variés, de la fabrication à la réparation, en passant par la prestation de services.

Parc logistique de l'Aube : bientôt une 4^e entreprise

Concerto European Developer, qui a déjà réalisé 2 bâtiments pour Eurodif et Devanlay, construira prochainement pour Petit Bateau une plateforme de 43 500 m² sur le Parc logistique de l'Aube. Cette plateforme, dont la livraison est prévue au 3^e trimestre 2015, constituera le nouveau centre de distribution mondial de la marque de prêt-à-porter pour enfant, femme et homme.

Avec cette nouvelle implantation, le Parc logistique de l'Aube, l'un des quatre parcs d'activités départementaux, confirme son intérêt stratégique.

Romilly-sur-Seine : travaux de réparation du bâtiment de Cycleurope

Le Conseil général va réaliser des travaux de réparation de la toiture du bâtiment qu'il loue à Cycleurope à Romilly-sur-Seine. **Coût des travaux : 15 000 euros.**

Pour rappel, le Conseil général a racheté en 2007 les bâtiments de l'usine Cycleurope, permettant le maintien de cette entreprise qui était confrontée à l'époque à d'importants problèmes de rentabilité économique.

Hôtel d'entreprises agroalimentaires de Torvilliers : début de la construction

Le Conseil général va construire un bâtiment de 715 m² comprenant deux unités distinctes permettant d'accueillir simultanément deux entreprises sur l'Hôtel d'entreprises agroalimentaires de Torvilliers (auparavant dénommé pépinière agroalimentaire).

D'autres constructions pourraient intervenir ultérieurement pour répondre à de nouvelles demandes d'implantation.

Soutien aux communes

Malgré le contexte actuel de diminution de ses ressources (en particulier des dotations de l'Etat), et alors même que les dépenses obligatoires de solidarité continuent de croître, le Conseil général continue de soutenir les communes à un niveau significatif.

Restauration du patrimoine historique : un nouveau dispositif harmonisé

Le Conseil général va mettre en place un nouveau dispositif d'aide concernant la restauration du patrimoine historique des communes. Celui prévalant jusqu'à présent s'était complexifié avec le temps, rendant sa lisibilité difficile. Les nouvelles modalités d'intervention du département vont donc être rationalisées.

Le Conseil général accompagne financièrement les communes qui s'attachent à préserver leurs bâtiments remarquables, tant au point de vue de l'art que de l'histoire. Il soutient par exemple la restauration de vitraux.

La préservation de la richesse patrimoniale de l'Aube, et plus récemment sa valorisation, sont au cœur des politiques culturelles et touristiques menées par le Conseil général.

Aide en matière de voirie

Le Conseil général aide financièrement les communes pour la construction de bordures de trottoirs, de caniveaux et d'assainissement pluvial, ainsi que pour la suppression de fossés le long des routes départementales. Il assure également la réfection des chaussées en traverses d'agglomérations (travaux accompagnant les opérations d'aménagement de trottoirs le long des routes départementales et de construction d'assainissement pluvial qui relève de l'initiative communale).

**Coût de l'aide aux communes en matière de voirie au budget supplémentaire 2014 :
+ 1 M €.**

Quelques exemples de communes accompagnées en 2014 :

- **Chavanges : épaulement sous bordures et réfection de la couche de roulement en traverse de Saint-Léger-sous-Margerie. Coût : 335 000 €**
- **Essoyes : reconstruction de la chaussée et réfection de la couche de roulement en traverse de Cunfin. Coût : 240 000 €.**

Et aussi...

Société publique locale SPL-XDEMAT : un exemple de mutualisation réussie entre Départements

Le Département de l'Aube pourrait effectuer un nouvel apport en nature au capital social de la société publique SPL-Xdemat, dont il est l'actionnaire majoritaire. Il s'agit d'une licence d'exploitation non exclusive concernant l'outil baptisé Xsacha, permettant d'archiver électroniquement les flux dématérialisés générés par la société publique SPL-Xdemat.

La société SPL-Xdemat a été créée entre les départements de l'Aube, de la Marne et des Ardennes afin de faire bénéficier ses actionnaires d'outils de dématérialisation (parapheur électronique, plateforme de dématérialisation des marchés publics...). Elle compte aujourd'hui 697 actionnaires (dont 495 actionnaires dans l'Aube).

C'est un exemple réussi de mutualisation des collectivités locales, dont l'initiative revient au département de l'Aube. Il prouve que, sans réformes des structures, les Départements sont capables de coopérer pour réaliser des économies.

Château de Vendevre-sur-Barse : le parc sécurisé

Le Conseil général a prévu de poser une clôture autour de l'enceinte du château de Vendevre-sur-Barse afin de sécuriser le site contre les intrusions.

Crédits de paiement 2014 : 20 000 euros.

CROUS : les chambres rénovées

Le Conseil général va engager en 2014 et 2015 des travaux de remise en état des chambres du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) situé à Troyes. Sont prévues la réfection de 110 salles de bain et la révision, voire le changement lorsque cela est nécessaire, des menuiseries extérieurs des 115 chambres du CROUS.

Coût total de l'opération : 400 000 euros.

Crédits de paiement 2014 : 150 000 euros.

Déménagement du Centre d'information et d'orientation

Jusqu'à présent logé dans des locaux loués par le Conseil général, le Centre d'information et d'orientation (CIO) déménagera fin juin pour rejoindre la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) située rue Fernand Giroux à Troyes. Le Conseil général va participer financièrement aux travaux d'aménagement des nouveaux locaux du CIO (service d'Etat). Parallèlement, l'Etat récupérera des locaux jusqu'alors occupés par des services du Conseil général puisque la Direction des routes et de l'action territoriale quittera ses locaux du boulevard Jules-Guesde à Troyes pour s'installer dans l'extension de l'Hôtel du Département.

Crédit de paiement 2014 : 48 500 euros.

Matériels de cuisine dans les collèges

Le Conseil général prévoit, suite à la réalisation d'un inventaire, de renouveler des matériels de cuisine dans les collèges publics.

Coût au budget supplémentaire 2014 : 150 000 euros.